

Billet du jour!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

U.O.V. Aarau ganze Berge von Geschenken, welche von Industriellen und Privaten für unsere Veteranen gespendet worden waren.

Nur allzurasch schlug die Stunde des Abschiedes. Die Gefeierten wurden restlos vom Aarg. Automobilklub wieder heimgeführt. Es war rührend, zu sehen, wie in dieser kurzen Zeit so innige Kameradschaft unter den Alten einkehrte. Alte Erinnerungen wurden wachgerufen und wieder aufgefrischt.

Dieser Bericht wäre lückenhaft, wenn ihm folgende Worte eines der Veteranen an seine Kameraden nicht beigegeben würden. Er sagte u. a.: «Unser Leben währet 70 Jahre und wenns hoch kommt, 80 Jahre. Wenn wir nun noch auf dieser Erde sind, ist es nur die Gnade Gottes, die uns noch hält. Können wir, sollte es einmal ernst gelten, nicht mehr wie damals für unser geliebtes Vaterland einstehen, so wollen wir unsere schwachen Hände erheben und Gott um Beistand für unsere jüngere Generation bitten.»

Manche Träne stahl sich beim Abschied über die faltigen lieben Gesichter, lang währte der Händedruck. Jeder fühlte: es ist der letzte, wir seh'n uns nicht mehr auf dieser Welt. Auf Wiedersehen bei der grossen Armee, wenn wir über kurz oder lang zu derselben abgerufen werden.

E. Wüthrich, Wachtmstr.

Le peuple et l'armée.

Comme par miracle la Suisse a été épargnée par la guerre. Mais le temps de guerre et d'après-guerre nous ont apporté et nous ont valu de fortes perturbations économiques représentant une première épreuve. La pensée d'une guerre future est insupportable et nous devons tout faire pour l'éviter. Dans cette idée, la Société des nations a été fondée, mais il faut beaucoup de temps pour atteindre le but. Il manque à la Société des nations la possibilité d'appliquer des sanctions pour imposer sa volonté. Au lieu de procéder au désarmement, les grandes puissances renforcent leurs effectifs. Même des leaders socialistes dans d'autres pays se placent sur le terrain de la défense nationale.

Une armée de paix non de guerre.

Ces circonstances exhortent à la vigilance. Pour assurer la paix, l'attitude des grandes puissances présente une importance primordiale. Il y a des gens qui pensent que la Suisse devrait faire le premier pas vers le désarmement pour servir d'exemple aux autres pays. Il faut une bonne dose de naïveté pour avancer une telle opinion. Nous devons concentrer notre volonté en première ligne sur notre sécurité nationale et prendre les mesures propres à écarter de notre frontière toute guerre qui pourrait survenir. Nous n'avons pas d'intentions conquérantes. Moralement et politiquement, la Suisse est en somme déjà désarmée. C'est une chose généralement reconnue dans le monde. Lord Cecil a donné la Suisse en exemple à la conférence du désarmement, ce qui a fait une forte impression. Nous avons le devoir de veiller à la conservation du patrimoine de nos pères et de l'administrer paisiblement, et faire en sorte que nos successeurs en profitent. La défense de notre neutralité est ancrée dans notre Constitution et elle est assurée au point de vue international par la déclaration de Londres. Plus importante encore est la volonté du peuple qui veut conserver son indépendance et sa neutralité. C'est surtout cette volonté qui nous a préservés de la guerre. La preuve a été établie par l'histoire. La capacité défensive du peuple suisse joue un grand rôle dans les considéra-

tions tactiques et les plans d'attaque des Etats étrangers. C'est pour cela que nous devons avoir en temps de paix une armée imposant du respect à l'étranger.

Nos obligations internationales.

Nous avons obtenu le siège de la Société des nations et de la Banque des règlements internationaux parce que les Etats ont confiance en notre volonté de maintenir notre intégrité nationale. Si une grande puissance venait à commencer une guerre avec la Suisse toute seule, elle serait condamnée par le monde civilisé tout entier. Cette éventualité est bien improbable. On ne devrait par conséquent pas comparer la grandeur de notre armée avec celle des armées d'autres Etats. Un danger ne se présente pour nous que lorsque deux Etats voisins entrent en guerre entre eux. Dans un tel cas, si nous étions désarmés, nous n'aurions qu'à capituler devant toute atteinte portée à l'intégrité de notre territoire. Le peuple suisse ne le permettra jamais.

Les mêmes principes qui font le succès dans l'industrie doivent être appliqués à l'armée; nous devons être à la hauteur en organisation et techniquement. Les circonstances topographiques de notre pays viennent à notre aide.

Du soldat suisse.

Le Département militaire fédéral nourrit l'intention d'arriver avec un minimum de moyens à un maximum d'efficacité militaire. La commission des économies a déclaré qu'avec l'organisation actuelle une réduction notable des dépenses n'est pas possible, mais la valeur défensive de la Suisse ne doit pas être diminuée et l'on ne doit pas renoncer au principe du service militaire obligatoire.

L'armée doit avoir ses racines dans le peuple. Le service militaire est pour le citoyen une bonne école d'éducation corporelle, du sens de l'ordre et du devoir. Si nous voulions négliger le service militaire, en cas de guerre entre nos voisins belligérants, leurs armées commenceraient une course folle pour s'assurer des points stratégiques de la Suisse, pour déplacer la guerre de leurs pays dans le nôtre. La Suisse deviendrait ainsi le théâtre de la guerre comme cela a déjà été le cas. Nous ne pourrions alors aucunement influencer le développement des choses et nous n'aurions aucun droit à formuler à la conclusion de la paix. Notre armée est notre meilleur instrument de paix. Cet avis devrait être admis de plus en plus dans les milieux socialistes. On en a même parlé souvent et de façon fort pessimiste. Au moment du danger, les pacifistes, eux aussi, devraient prendre leurs responsabilités. Si le jour devait venir où des garanties sérieuses contre la guerre étaient données, la génération future pourrait alors manifester sa joie de ce qu'elle a pu en toute tranquillité payer sa prime de sécurité jusqu'à ce moment-là.

Minger.

Billet du jour!

L'avion est un bel engin de sport. Mais dès qu'il fut devenu, il y a quelques années, une vraie perfection mécanique, on l'a employé dans la guerre. Les villes du front en 1914-18 en savent quelque chose; celles de l'arrière aussi! J'ai personnellement vu à Frankfurt s. Main toutes les façades des maisons d'une rue criblées par les éclats des bombes des aviateurs français; c'était peu rassurant pour les habitants!! L'idée de l'emploi de l'aviation durant les hostilités est entrée aujourd'hui dans tous les cerveaux; l'aviation est à l'apogée

de la publicité. C'est qu'on s'est rendu compte de l'importance des flottes aériennes ; en Suisse, combien n'avons-nous pas lutté l'an dernier pour obtenir quelques pauvres millions destinés à nous empêcher d'être massacrés en cas de conflit général à nos frontières !

La France qui s'est toujours tenue en tête des nations en matière d'aviation vient de prendre une décision sensationnelle. Pétain, le généralissime en personne, celui devant lequel les compétences s'inclinent sans discuter, vient de quitter ses fonctions d'inspecteur général de l'armée pour se consacrer uniquement à la préparation de la guerre aérienne. Autrement dit, il va tenter d'empêcher le sol français d'être subitement envahi, et bouleversé, par une invasion ennemie venue du haut des airs ! Vous voyez de suite l'importance qu'on attache à ce problème dans la première puissance militaire du monde !

Weygand, une autre grande figure de son pays, jusqu'ici chef d'état-major général, inspectera l'armée et sera remplacé à son tour dans son activité par un autre général de premier plan. Ce qui revient à constater qu'on fait passer le poste de grand-maître de la guerre aérienne (lisez Pétain) avant toutes les autres fonctions de la formidable organisation militaire française. Et pendant ce temps, nos pacifistes suisses criaillent parce que nous voulons être, dans la mesure de nos forces, à même de tenir tête à des assaillants éventuels.

L'aviation favorise plutôt la défense des petits pays contre les grands. En effet, les premiers peuvent aujourd'hui, s'ils ont quelques aviateurs adroits et courageux, se promener presque sans risques durant la nuit sur les formations ennemies, en ville ou en campagne. Jamais, avant les « oiseaux de fer » dont l'homme dispose maintenant, une patrouille ou une autre petite unité suisse n'aurait pu arriver sur une grande ville allemande française, italienne, autrichienne, ou autre ! Maintenant c'est une affaire de chance, pour ou un hardi pilote traverse des lignes ennemies et aille lâcher quelques bombes au point qu'on lui a désigné. Sans doute, le ciel est surveillé : il le sera plus encore demain. Mais on peut passer. L'expérience l'a prouvé durant la dernière guerre ! Les Zeppelins, qui sont des monstres à côté de nos frères avions, ont pu survoler Paris et Londres. Ou'il n'ait eu de la « casse » c'est forcé, mais encore une fois le résultat est probant. Depuis dix ans, l'aviation a réalisé techniquement des progrès énormes, mais les puissances qui nous entourent n'ont pas encore proportionnellement à leur puissance terrestre et maritime, la force aérienne qu'elles représentent. Le décalage ne s'est pas encore réalisé complètement. C'est pourquoi les petits pays n'ont pas dans ce domaine l'infériorité qui est manifeste ailleurs. Cent problèmes divers et graves vont absorber l'attention du maréchal Pétain, le nouveau maître de l'air ; il lui faudra non seulement préserver l'armée, les formations d'arrière, les villes et leurs habitants des bombes ennemies, mais il faudra encore mettre à l'abri les voies de communications, de ravitaillement, les centres vitaux de l'industrie et même, ô ironie, les chefs-d'œuvre artistiques du pays ! Sans compter qu'il lui faudra surtout riposter . . . c'est-à-dire attaquer ! . . . Belles perspectives d'avenir ! . . . Les pacifistes suisses ont du pain sur la planche s'ils veulent désarmer notre petite patrie !

D.

Souvenirs. Aux Rangiers.

Notre bon camarade Charles Colombo, membre honoraire de la section de Bienne, nous adresse cette belle page militaire et patriotique, publiée il y a

4 ans déjà, par le « Démocrate » de Délémont. Il s'agit de la réunion autour du monument national des Rangiers des troupes du régiment fribourgeois et jurassien (de langue allemande) n° 10 qui venaient de mobiliser pour les manœuvres de la 5^e brigade renforcée.

Le Lt.-colonel Schupbach, commandant du régiment, adressa en cet endroit que nous connaissons tous, une mâle allocution que nous reproduisons ci-dessous avec plaisir :

Vendredi, les diverses unités du régiment se dirigeaient dans la matinée vers les hauteurs du Mont-Terrible, pour se réunir au complet à midi autour du Monument national des Rangiers. Le temps était magnifique ; au-dessus des forêts et des pentes herbeuses, le ciel étendait sa voûte azurée et entre les légers nuages blancs, le soleil déversait sur ce coin merveilleux ses bienfaisants rayons que tempérait une brise agréable.

Au pied de la Sentinelle de pierre, qui se dresse fièrement à l'intersection des routes, une grande couronne de lauriers a été déposée, cravatée des couleurs fédérales. Le colonel Schupbach, entouré de ses officiers, est campé sur son cheval, face au monument, devant les drapeaux déployés des trois bataillons, tandis que la musique du régiment se groupe derrière le grand soldat, symbole de l'armée vigilante ; en même temps, les soldats s'approchent et forment bientôt un immense cercle mouvant. Un geste, et la musique entonne un hymne alerte, puis le colonel régimentier, du haut de sa monture, prend la parole et prononce, d'une voix mâle et bien timbrée, une allocution qui est écoutée tête découverte, dans un silence presque religieux.

« Soldats ! dit-il. J'ai saisi cette occasion unique pour vous réunir en cet endroit — unique aussi, — où vous pouvez voir le seul monument militaire commun à tous les Suisses. En effet, c'est par cet endroit qu'ont passé vos aînés, vos parents, vos frères et même vos pères. C'est ici qu'ils ont senti pour la première fois le vent rude qui soufflait de la plaine, là-bas, — le souffle de la guerre !

« Pendant quatre ans, dans ces villages que vous voyez à l'horizon, vos camarades ont monté une garde fidèle. Sur ces collines qui forment nos frontières, vos aînés sont restés l'arme au pied et l'œil au guet. De là, ils ont pu se faire une idée, imparfaite et pâle il est vrai, de la guerre.

« J'ai dit qu'il s'agissait d'une occasion unique. En effet, le régiment 10 est très rarement réuni. Vous mobilisez sur trois places différentes ; les nécessités du service vous séparent ; même le dimanche, qui devrait tous nous réunir, nous conduit à des cultes séparés. Ici, le régiment n'a qu'un cœur et qu'une âme. Il vibre à l'unisson dans le culte de la patrie.

« Je souhaite que si vous étiez jamais appelés à faire votre devoir à la frontière, vous y alliez le cœur aussi content et l'âme aussi sereine que vos aînés qui ont passé ici, il y a déjà douze ans et dont la Sentinelle des Rangiers symbolise le dévouement.

« Le sculpteur L'Eolattenier aurait pu représenter notre garde vigilante de façons bien différentes. Il a choisi comme modèle la Sentinelle, image de la fidélité inébranlable du devoir.

« Je fais le vœu qu'à l'heure du danger, vous soyez aussi fermes et aussi francs que le roc des Rangiers.

« Le régiment d'infanterie 10 a plusieurs monuments aux morts, au pied desquels il a déjà déposé des couronnes. Nous avons le pieux devoir de songer en ce moment à ceux qui ont payé de leur vie l'accomplisse-